22 Janvier 2026 (11h-12h30) - Compte-rendu de la Commission Technique – Bâtiments BioB et BEeSY – Transfert HP2

I - GENERALITES

- Aurélien Joubier - DPR
- Nadia Revil Baudard - DPR
- Hervé Dubouchaud – LBFA – Responsable de l'animalerie
- Fabien Drago-Rajon - DSI
- Pierre Eveno- DGDPAT - DEM
- Laurence Deligny – DGDPAT- DEM
- Laurent Loudec – EBATEC
- Christine Gamet – DGDPAT – SOIP
- Charlène Chabert – DGDPAT – SOI

II - SYNTHESE DES ECHANGES

1. Infos Transferts

Déménagement Strobe et Braintech non effectif à ce jour. Présence peu observée sur BioB.
Départ courant 2026 ?
→ Mettre à jour la synthèse des transferts HCERES en fonction

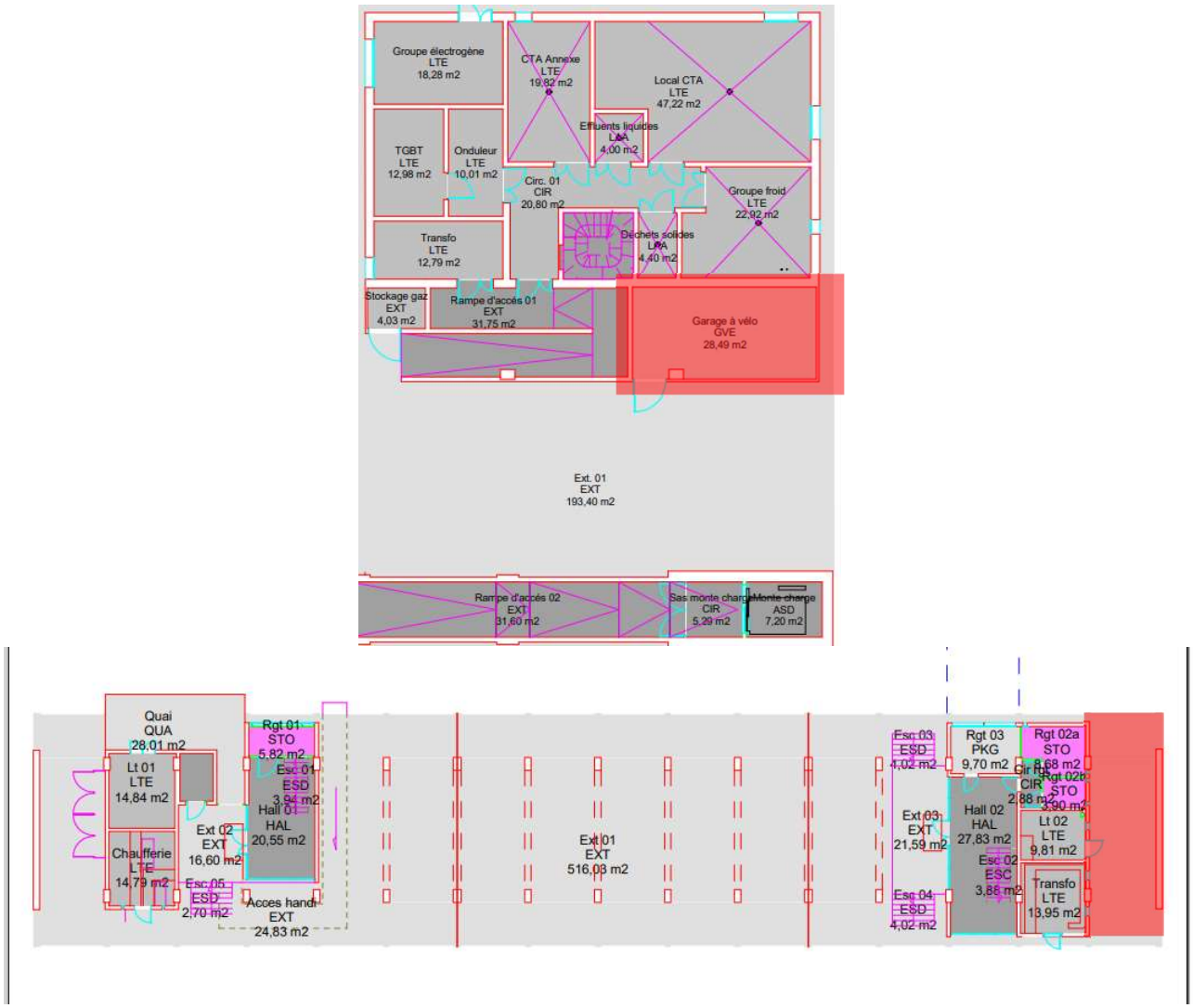
Info à confronter avec la synthèse des transferts : Projet que peut-être Boudwine (TIMC) intègre les salles en dessous des labos d'exp. sur Bio B – Actuellement cur JR – Cynthia n'a pas plus d'inofs

2. Machinerie Hypoxie

Comparer les 2 solutions : BioB « local poubelle » / BeeSY local Vélo

- BioB : Attention - Gestion des nuisances acoustiques et vibratoires (au niveau du sol et des gaines). On est placé sous la plate-forme d'optique au R+1.
- BEeSY : dalle à refonder, coffret électrique à tirer, côté d'inondabilité (demander à Anne).

→ Point avec l'architecte conseil programmé début février

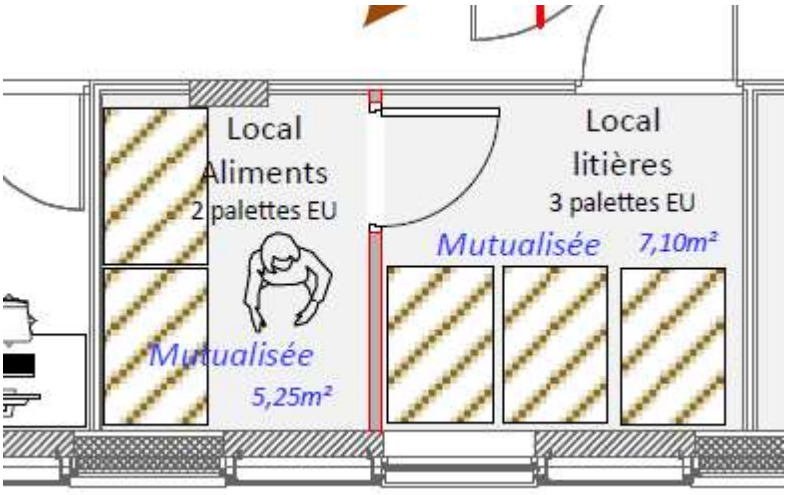


3. BEeSY - Animalerie existante

- Fiches locaux : faire apparaitre **en évidence les modifs à faire** par local.

Ex : Modifier l'éclairage sur horloge dans la salle d'exp. Olivier Dorchies (OD) rose

- Eléments optionnels à sortie du chiffrage :
 - BEeSY --> <u>Séparation aliment / litières</u>
 - <u>Rideaux d'air</u> dans les deux couloirs : option non retenue, voir plutôt des solutions techniques passives type rideaux textiles avec passage aimanté (non inclues dans ce projet). Procédures LECA à revoir dans un premier temps. D'autant plus nécessaire que l'agréement de la salle d'hébergement pour des manip OGM a été obtenu, il ne faut pas que des moustiques puissent piquer des animaux OGM puis aller relarguer le génome modifié dans la nature.

- 

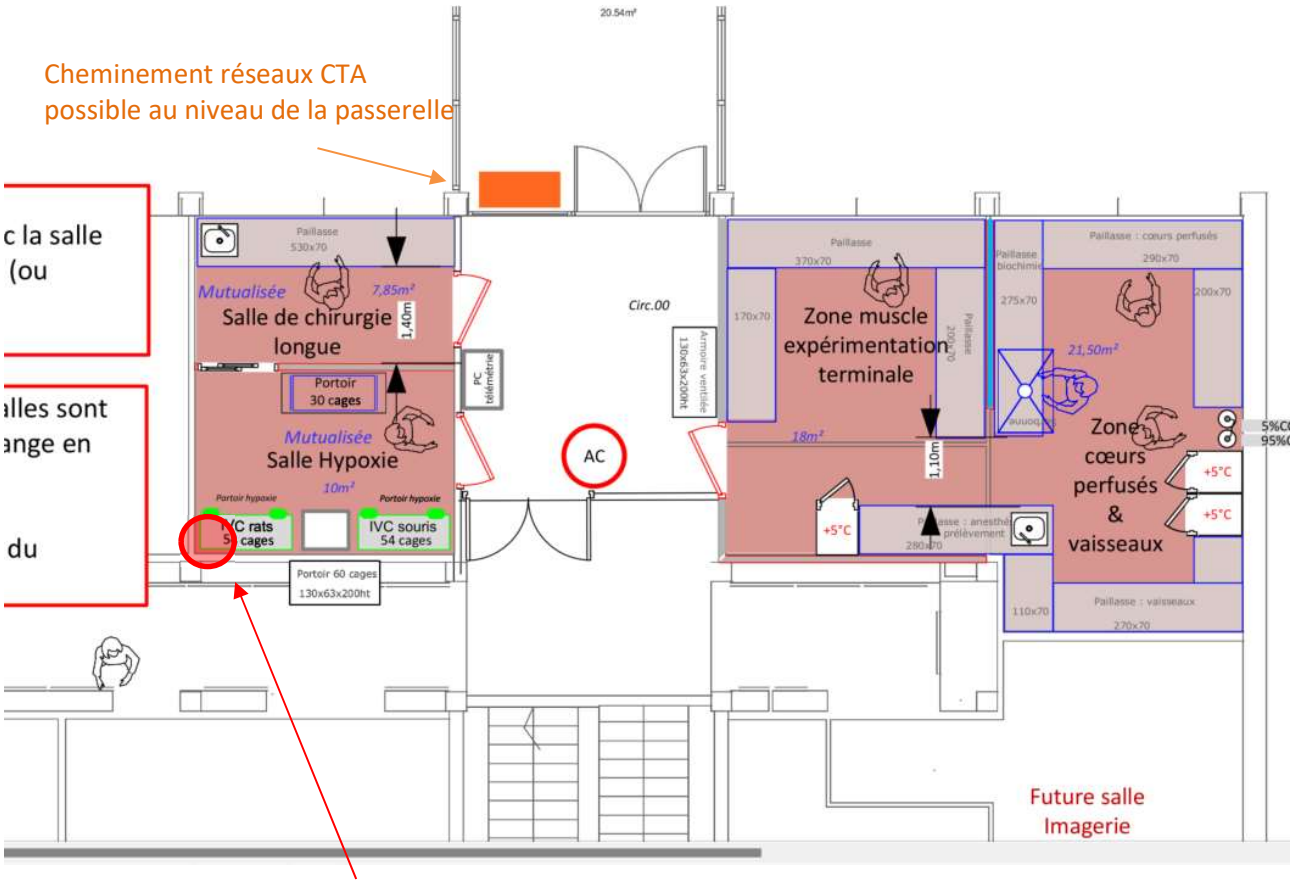
4. BioB – Extension Animalerie

a. Réseaux

CTA : Emplacement de la CTA --> en toiture

- Cheminement des réseaux à décrire -
 Prise d'air neuf en façade, rejet en toiture via anciens conduits à vérifier (amiante ? État ? Capacité ?)
 Au niveau de la passerelle ?

- **Salle Hypoxie** : Calculer le volume d'air à renouvelé (30m3/h ?) // mise sous hypoxie des rongeurs + Détailler le fonctionnement de la régulation
 - Régulation : Mettre en place une régulation de l'extraction d'air (qui élimine l'azote) pour réduire les coûts de fonctionnement + abaisser au maximum les faux plafonds pour réduire les volumes à extraire. Nadia (DPR) transmettra la hauteur cible, validée par la DPR.
 - Pour déterminer la puissance de la CTA, faire des hypothèses de calcul. 1200 m3/h, armoire de taille raisonnable.
 - Locaux à pollution spécifique : entre 45 et 60 m3/h par personne, hors expérimentation.



- **Ventilation réglementaire** des locaux - Quid de la prise en compte du volume d'air réglementaire ?

- **Sorbonne** de la zone cœurs perf. Et vaisseaux => Prévoir extraction
 → Anesthésiant Isofluorane utilisé côté labo cœur vaisseaux sera bientôt interdit en sorbonne autonome (1200 mm de large), donc trouver une extraction extérieure. Passer le rejet en extérieur (section 100/150).

- **Rafraichissement** : Contrôle de la température sur tous les locaux ?
 Côté gauche (Hypoxie / Chir longue) , spécificité animaux et manip, côté droit (zones expérimentations) spécificité équipements. Prévoir rafraichissement du côté droit pour préserver l'étalonnage des appareils. Cible à préciser par Hervé D.

b. Autres sujets

- Armoire ventilée de la circulation : ventilation autonome pour stocker les animaux au plus près des salles→pas de raccordement réseau
- Salle Hypoxie : Nuisances sonores probables
 - Prévoir de doubler la cloison (côté bureau et circulation ?)
- Contrôle accès
 - Entrée de l'animalerie décalée au sas créé dans Bio B. La zone d'équipement reste par contre côté BEeSY.
 - Raccordement au niveau de la centrale ARD au R+1 de BioB
- Régulation hypervision : référentiel à intégrer au cahier des charges. Localisation de la prise réseau qui alimentera la CTA en toiture pour l'hypervision.
- Suivi température et hygrométrie de la salle d'hébergement côté Bio B. Report de ces infos possibles sur équipements IDEX de l'animalerie. Demande à faire sur BEeSY.